



## mettre mon mari sur mon numero de securite sociale

Par **layla**, le **19/01/2009** à **17:02**

bonjour j'aimerais savoir si il est possible de mettre mon mari qui n'est pas encore regularise. sur mon numero de securite sociale afin qui il puisse se soigner..dans le cas echeant comment puisse t il faire pour beneficier de soins!?

Par **Lynda**, le **02/02/2009** à **20:52**

Bonsoir

Non, il est pas possible d'affilier ton epoux sous ton N de ss sociale pour la simple raison qu'il est en situation irreguliere!

Par contre, il a le droit d'obtenir l'AME (aide medicale d'etat) qui lui permettra de beneficier de soins gratuit.Pour cela, il va falloir que tu te rendes a la secu de ton lieu de residence, il te remettront un dossier a completer.Biensur il aura un N de ss provisoire en attendant que sa situation administrative change!

T'inquiete pas pour ses soins, il sera couvert integralement pendant 1 an et s'il reste tjrs dans la meme situation elle sera renouvelable....

Ps/ je bosse a la secu..Bon courage !!!

Par **layla**, le **03/02/2009** à **17:41**

BONJOUR lynda merci beaucoup de m'avoir repondue, et c'est encore mieux si tu travailles a la secu..je voulais te poser une question est ce qu il a le droit d'avoir la cmu?car en fait il a une carte de residence espagnole..tandis que le mari de ma belle soeur est sans regularisation et il a ete affilie au numero de ma belle soeur et il a obtenu la cmu..est ce que ca change des secu?

Par **sparov**, le **05/02/2009** à **19:54**

Bonjour,

[citation]Non, il est pas possible d'affilier ton epoux sous ton N de ss sociale pour la simple raison qu'il est en situation irreguliere! [/citation]

Réponse donnée par Lynda à la question initiale.

Bon courage,

A+